

JOURNAL DE ROUBAIX

POLITIQUE, COMMERCE, INDUSTRIE
ANNONCES JUDICIAIRES, ADMINISTRATIVES & COMMERCIALES

BULLETIN COMMERCIAL DE ROUBAIX ET TOURCOING

Ce journal paraît les Mercredi, Vendredi et Dimanche.

ABONNEMENT : Pour Roubaix, 25 francs par an.
14 » six mois.
7 50 » trois mois.

Les lettres, réclamations et annonces doivent être adressées au rédacteur-gérant, bureau du Journal, Grande-Rue, 56.

On rend compte des ouvrages dont l'auteur dépose deux exemplaires.

On s'abonne et l'on reçoit les annonces, à Paris, chez MM. LAFFITTE, BULLIER et Co, 20, rue de la Banque.

Le JOURNAL DE ROUBAIX est seul désigné pour la publication des annonces de MM. HAVAT, LAFFITTE BULLIER et Co pour les villes de Roubaix et Tourcoing.

Roubaix, 24 Septembre 1865

BULLETIN.

Le *Moniteur* publie la note suivante :

« Les journaux s'évertuent depuis quelque temps à prédire un changement dans les hommes et dans les choses du gouvernement. »

« Ils vont même jusqu'à indiquer le 15 octobre comme l'époque où cet événement doit avoir lieu. »

« Nous sommes autorisés à déclarer que ces bruits n'ont aucun fondement et sont inventés par la malveillance. »

Ainsi qu'on l'a fait lors du partage de la Pologne en 1772, ainsi que cela s'est pratiqué au sein du congrès de Vienne en 1815, et tout récemment encore mais sur une plus petite échelle, lors de la convention de Gastein, les souverains de quelques pays peuvent, abusant de la force matérielle, disposer selon leurs intérêts ou d'après leur fantaisie, du sort de certaines populations ; mais il est rare que le temps consolide ces sortes d'arrangements conçus et signés sans que les peuples aient été consultés. Presque toujours, au contraire, ceux-là au profit desquels se sont faits de pareils marchés rencontrent des germes de décomposition et des causes de ruine dans les combinaisons territoriales où ils se flattaient de trouver de nouveaux éléments de vitalité et de puissance.

Tel est aujourd'hui le sort de l'empire d'Autriche ; après de longs efforts et grâce aux traditions d'une politique ambitieuse, dans les liens d'une unité factice, des nationalités divisées d'intérêts, de mœurs différentes et que séparait des rivalités séculaires ; mais le jour où la maison de Hapsbourg a voulu fonder en une seule nation régie par les mêmes lois constitutionnelles les diverses parties de son empire elle est venue se heurter contre d'invincibles obstacles, pour ne pas dire contre des impossibilités. Ainsi qu'arrive-t-il, en ce moment :

L'empereur François-Joseph est amené par la force d'inertie que la Transylvanie et la Hongrie ont opposée à la réalisation du diplôme du 20 octobre et de la patente du 26 février 1861, à suspendre l'action constitutionnelle dans ses Etats, jusqu'à ce qu'il se soit entendu, ainsi qu'il le déclare dans un rescrit impérial, en date du 20 de ce mois, « avec les représentants légitimes de son peuple dans la partie orientale de son Empire pour l'acceptation des lois fondamentales relatives à la représentation nationale. »

En attendant que ce résultat ait été obtenu, et conformément aux termes du même rescrit, « le devoir de son gouvernement, poursuit l'Empereur, sera d'adopter des mesures pour les questions qui ne sauraient être différencées, et parmi elles surtout doivent figurer celles qui concernent les intérêts financiers et économiques de l'Etat. »

Bref, la conclusion à tirer du manifeste de François-Joseph est que le simulacre de gouvernement constitutionnel qui existait en Autriche et qui avait été inauguré par le ministère de M. de Schmerling, a cessé d'exister. Quelle nouvelle loi fondamentale va lui être substituée ? C'est ce qu'il sera difficile de prévoir, puisque l'avenir reste subordonné aux vœux que les différentes Diètes sont appelées à formuler. La seule chose que l'on ait à constater, c'est l'esprit de conciliation dont l'Empereur paraît être sincèrement animé.

La conspiration des Fénians prend des proportions inattendues dans le Royaume Uni. Nous apprenons que de nombreuses arrestations ont été effectuées ces jours-ci dans plusieurs villes d'Angleterre. Le gouvernement britannique use et abuse de la force contre les Irlandais ; comment peut-il concilier cette manière d'agir avec ses protestations en faveur de l'indépendance des Polonais dans l'ancien Monde, et des Sudistes dans le Nouveau ?

On s'attend à un mouvement fénian dans le Canada.

J. REBOUX.

Beaucoup de personnes pensent que le mot fénian vient de phénicien. M. Henri Martin n'est pas de cet avis et voici l'opinion qu'il exprime à ce sujet dans le *Sidèle* :

« D'abord, comme tout le monde le sait, les Phéniciens ne sont point du tout les ancêtres des Irlandais, ils ont seulement trafiqué sur les côtes d'Irlande, mais n'ont jamais occupé l'île. Les Irlandais sont des Celtes mêlés de quelques éléments ibériens. »

« Les Fénians ou Finiens étaient une corporation à la fois militaire et bardique, qui, vers le commencement de l'ère chrétienne, dominaient en Irlande. Ils appartenaient à la race des Scots, de quels descendants des Ecossais proprement dits (highlander), et ce sont leurs exploits qui fournissent les sujets des poèmes épiques d'Irlande et d'Ecosse. Leur nom venait de celui de leur principal chef, Fin Gall, père du fameux barde Ossian. Les Fénians sont des hommes de Fin Gall et non les fils des Phéniciens. »

« C'est le sauveur national de ces anciens héros-bardes de la *Branche rouge*, comme ils se nomment, que les Fénians actuels entendent invoquer contre les Anglais qu'ils qualifient de Saxons. »

La circulaire adressée de Florence aux préfets par le ministre de l'intérieur et relative aux élections suggère au *Monde* les réflexions suivantes :

M. Natali, écrit M. de la Rallaye, dévoile les plans du cabinet pour la prochaine session. Il annonce la suppression des corporations religieuses, sans distinguer entre celles qui enseignent et celles qui n'enseignent pas. Le cabinet de Florence se propose, en outre, la réorganisation des biens ecclésiastiques. Il faut lire spoliation. Ce document officiel se termine par l'aveu que le déficit de 1866 s'éleva au chiffre de 280 millions ; et par la déclaration que, pour le combler, on augmentera naturellement les impôts. Voilà les Patriens bien avertis. L'année prochaine ils auront les convents en moins et ils paieront davantage. »

On va commencer prochainement, au Champ-de-Mars, les travaux de l'exposition universelle de 1867, qui promet d'éclipser par ses proportions gigantesques les splendeurs de toutes les expositions du même genre qui ont déjà eu lieu en Europe. Sous les rapport de l'aménagement, cette exposition doit marquer un progrès notable dans l'histoire des concours internationaux, comme on peut s'en convaincre, au simple aperçu du plan adopté pour la disposition du palais.

Cet immense édifice sera tout en rez-de-chaussée, l'expérience ayant démontré l'inconvénient des locaux à plusieurs étages, au point de vue de l'éclairage des salles inférieures et de la commodité du public qui se fatigue à monter et à descendre. Le monument aura dans sa plus grande largeur, comprise entre la Seine et l'École Militaire, 490 mètres, presque un demi kilomètre ; dans sa petite largeur, comprise entre l'avenue de Laborde et l'avenue de Suffren, 380 mètres. Sa surface totale sera de 160,000 mètres carrés.

Au centre même, on a ménagé un jardin entouré d'une très-belle colonnade. Dux galeries de 7 mètres de largeur traversent en croix tout l'édifice suivant son grand et son petit axe et seront prolongées à travers le parc jusqu'aux portes d'entrée extérieure. Dès leur arrivée dans l'enceinte de l'exposition, les visiteurs seront ainsi dirigés à couvert en cas de mauvais temps. Quatre grandes portes principales donneront accès dans le palais lui-même. L'aspect extérieur de l'édifice sera un peu celui d'une immense cirque monumental. Sa façade se développera aux regards avec un certain luxe. La façade intérieure donnant sur le jardin sera encore plus ornée.

Mais ce qui constitue la véritable originalité de cet édifice, c'est sa disposition intérieure. On a voulu que le classement des produits fut fait de manière à ce que le visiteur pût les examiner, soit par ordre de nationalité, soit par groupes similaires, et voici le plan qu'on a adopté :

Le palais, ayant la forme d'un œuf immense, sera sillonné par huit rues concentriques dessinées autour du jardin central et enclavées les unes dans les autres. Ces rues seront occupées par les quatre voies principales que nous venons de signaler et par douze rues rayonnantes du centre à la circonférence. Chaque galerie circulaire comprendra un grand groupement de produits ; rien de simple, par conséquent, que de se diriger dans l'exposition. Telle galerie sera affectée, par exemple, à l'ameuble-

ment, telle autre au vêtement, telle autre aux matières premières.

Par la première voie rayonnante venue, il suffira donc d'aller du centre à la galerie correspondante : galerie I, galerie II... chaque groupe se subdivisera en classes ; chaque galerie portera, de place en place, des banderoles indiquant la classe ; chaque exposant enfin aura lui-même son numéro d'ordre. Le catalogue à la main, on trouvera un objet quelconque aussi facilement qu'on trouve le numéro d'une maison. Parcourez donc la galerie circulaire la plus voisine du centre, puis successivement la seconde, la troisième, jusqu'à la circonférence, et vous aurez vu tous les produits rangés par groupes similaires ; au contraire, si vous allez à une des galeries rayonnantes, et vous verrez se développer successivement devant vos yeux, à travers les ribambelles d'un même pays, d'un même genre d'arts installés au centre jusqu'aux machines en mouvement placées à périphérie.

Voici maintenant quelles seront les destinations diverses des galeries circulaires, en marchant de la circonférence au centre.

La première contiendra l'exhibition des produits alimentaires. Elle sera ceinte extérieurement d'une promenade couverte ou seront réunis des buffets qui permettront aux visiteurs de renouveler leurs forces avant d'entreprendre cette immense inspection.

Les sept autres seront affectées, savoir : la seconde, aux machines ; la troisième, aux industries du vêtement ; la quatrième, à celles du mobilier ; la cinquième, au matériel et à l'application des arts libéraux, et la huitième réunira tous les objets formant l'histoire du travail.

Il paraît que l'on a également adopté, en principe, que des fermes, des espèces de campements agricoles et militaires, seront établis dans les jardins qui doivent être tracés dans les espaces laissés libres entre le monument et les allées entourant le Champ-de-Mars. Ainsi nous aurons vis-à-vis des sections allitrées par exemple à l'Autriche, des fermes, des paysans, un petit camp et des soldats autrichiens, et ainsi de suite. Si, comme on nous l'assure, cette partie du programme se réalise, il n'est pas douteux que cette diversité de types humains, de costumes et d'armes éparpillés rangés au dorso du palais et une physionomie originale à l'extérieur du nouveau palais de l'exposition et ne contribue à faire de l'ensemble général le plus curieux spécimen universel qui jamais ait été exposé aux regards de l'homme.

FEUILLETON DU JOURNAL DE ROUBAIX

DU 24 SEPTEMBRE 1865

N° 41

LE ROMAN D'UN HÉRITIER DEUXIÈME PARTIE.

CHAPITRE XVI.

LE FRÈRE ET LA SOEUR

(Suite.)

Le baron et la baronne se regardèrent en silence, ne sachant comment répondre à une telle proposition. — Je parle très-sérieusement, ajouta le docteur Faustin. Il est en mon pouvoir de réaliser le vœu que vous exprimez. Seulement, je vous en prie, réfléchissez avant de vous prononcer. Prenez garde de vous laisser abuser par une idée fautive, par un désir trompeur, car, dès que vous aurez exprimé votre souhait et que je l'aurai accepté, ma parole deviendra une sentence, une irrévocable sentence. — Mais cela ces mois d'un ton solennel, et se pencha sur la couchette de l'enfant, et resta absorbé dans sa muette contemplation.

La baronne se leva, se retira dans l'embrasure de la fenêtre, appela près d'elle son mari, et lui dit à voix basse : « Quelle étrange chose ! Qu'en pensez-vous ? »

— Bah ! ma chère, répliqua M. de la Sarraz en souriant, une amusante plaisanterie.

— Non, je ne puis croire que ce soit une plaisanterie. Ce voyageur qui est entré ici d'une singulière façon, qui nous a fait tant d'étonnantes récits, n'est certainement pas un homme ordinaire. Il y a dans le feu de son regard, dans l'accent de sa voix, dans l'expression de sa physionomie, dans la singularité de ses vêtements et de toute sa personne, je ne sais quoi qui m'impose et m'agite. Songez donc, si c'était vraiment un sorcier, s'il pouvait réellement, par je ne sais quel pouvoir mystérieux, exercer une influence sur l'avenir de notre cher enfant ?

— Mais puisqu'il vous abandonne à vous-même le soin de former le vœu qui vous plait, vous n'avez rien à craindre. S'il peut réaliser ce vœu, vous n'aurez qu'à vous en réjouir, et s'il s'amuse, nous nous amuserons à notre tour de ses beaux discours et de sa présomption.

— Vous ne niez, je voudrais rire aus i, et malgré moi, je ne le puis. Il faut cependant répondre à son offre qui, après tout, je n'en suis sûre, est faite avec une bonne intention. Que faut-il demander ?

— C'est à vous que le magicien s'est adressé, et à vous à résoudre cette grave question. Pour moi, s'il m'était permis de dire mon sentiment, je voudrais que notre fils fût brave, généreux, un peu gâté, si bien qu'un jour, il eût le bonheur d'épouser une douce et gentille femme, comme mon Anna, s'il en existe encore une pareille dans le monde.

— Merci du complément ! répliqua la baronne avec une jolie petite moue, vous feriez mieux de m'aider dans mes perplexités. Notre fils est beau ; il sera brave, tous ses ancêtres l'ont été ; généreux, je tâcherai de lui enseigner cette vertu, et galant il n'aura qu'à suivre votre exemple. De plus, il sera riche, et il épousera qu'il voudra.

— Alors, ma chère amie, je ne vois pas ce qu'il vous reste à demander pour lui, et, si toutes les fees du pays de Vaud, de Berne et de Genève étaient conviées à son baptême, je n'aimerais pas ce qu'elles pourraient ajouter à ses qualités.

La baronne pencha la tête sur son sein, promena autour d'elle un regard rêveur, et soudain s'écria : « Je suis si heureuse, si heureuse, que je ne redoute que la fin trop prompte de mon bonheur, c'est-à-dire, la mort, et je voudrais que mon fils, qui, je l'espère, sera heureux comme moi, ne mourût pas. »

— Très-bien, répliqua son mari, voilà une idée, et une fameuse idée, tout simplement une révolution dans la loi universelle de l'humanité. Peste ! Comme vous y allez !

— Soit ! Marquez-vous de moi. C'est là ce que je veux, et rien d'autre. »

A ces mots, elle se rapprocha de Faustin, et lui exprima son désir.

Le baron riait. Le vieillard, au contraire, devint très-grave. — Oh ! malheureux, dit-il avec un accent de tristesse, avez-vous bien songé au vœu que vous venez de me manifester ? En avez-vous examiné, ou seulement en avez-vous les conséquences. Avant que j'accepte et que je m'engage à le réaliser, je vous en conjure, pensez-y encore. J'attendrai patiemment le résultat de vos réflexions. »

La jeune mère, troublée par ces paroles, se lut, regarda son mari le consulta de nouveau. Mais comme il était convaincu que toutes les promesses du docteur n'étaient qu'un jeu, il n'osa point de la détourner de son rêve. Autant vaut cela qu'autre chose, lui dit-il tout bas. Il n'en sera ni plus ni moins.

— Eh bien ! reprit d'une voix ferme la baronne, je persiste dans mon souhait.

— Hélas ! répliqua le docteur, vous êtes décidée ?

— Très décidée.

— Alors ! à quoi qu'il m'en coûte de céder à une telle erreur, j'ai pris un engagement, je le tiendrai. Ce que vous demandez sera fait. Regardez sur vos chemins, ce tison à demi enflammé. Tenez ! il subsistera, la vie de votre fils se continuera.

A ces mots, le baron, par une impulsion subite et irrésistible, s'élança vers le foyer. S'empara du tison et l'éteignit.

Le vieillard le contempla tristement, étendit ses deux mains sur la tête de l'enfant, murmura quelques paroles inintelligibles et sortit.

Le lendemain, on le chercha en vain dans tout le manoir. Il avait disparu avec son cheval, sans que personne pût dire à quelle heure et comment.

Ce dernier incident eut le baron. Il essayait bien encore de parler en plaisantant de l'apparition nocturne du docteur, de ses incroyables récits et de sa merveilleuse promesse. An fond du cœur, malgré lui, en se rappelant la physionomie et le langage de cet homme, il éprouvait une sorte de crainte superstitieuse. A tout hasard, il crut devoir conserver soigneusement le tison auquel, selon les paroles du docteur, était attachée l'existence de son

fil. Il le prit sous son manteau, le porta sur un des remparts de son château, et fit venir un ouvrier qui le revêtit d'une épaisse maçonnerie.

L'enfant grandit, et devint ce que ses parents désiraient, un beau et généreux chevalier. Appelé à prendre les armes pour la défense de son pays, il combattit vaillamment au premier rang, en diverses occasions, et sortit sain et sauf de plusieurs luttes sanglantes. Ensuite, il épousa une noble jeune fille, puis son père et sa mère moururent ; puis sa femme et ses enfants. Lui ne mourut pas. Il vit successivement disparaître autour de lui toute la génération à laquelle il appartenait, et la génération suivante et une autre encore. La mort entraînait dans sa demeure et lui enlevait, l'un après l'autre, ceux qu'il considérait comme ses héritiers, ceux dont il invoquait l'affection pour le soutenir dans sa vieillesse et l'assister à sa dernière heure. La mort frappait sans cesse autour de lui et passait sans l'atteindre. Il ne mourait pas, mais il subsistait, comme les autres hommes, l'action des années. Il était caduc, débile, tremblotant, grelottant, comme un faible enfant, et seul, au milieu d'une race nouvelle, qui le regardait à ce une sorte d'effroi, et dont il ne comprenait ni le mouvement, ni les idées, pas même le langage. Tous ses liens de cœur étaient brisés et puis longtemps. Sa vie était sans joie et sans attachement, ou plutôt sa vie n'était qu'un souffle dans un cadavre. Il n'avait plus d'autre sensation que celle de la souffrance, et il implorait la mort et quand il entendait sonner la cloche des funérailles, il disait en sanglotant : « Ne sonnera-t-elle donc jamais pour moi ? »

X. MARNIER.

(La suite au prochain numéro.)